

# BONJOUR

Le **Ptit**

- Les adresses courriel de la mairie changent
- Le 500 000<sup>ème</sup> visiteurs au centre aqua récréatif
- Inscriptions en maternelle pour la rentrée 2010

- Addictologie : mise en place de consultations cannabis
- Le concours de poésie de la ville fête ses 25 ans
- L'école Joliot-Curie prépare son 50<sup>e</sup> anniversaire

**EDITO**

LA LETTRE MUNICIPALE DE SAINT-JUNIEN • février 2010 • N° 84

**VITE DIT**

Saint-Junien compte officiellement aujourd'hui 12 060 habitants. Les derniers chiffres du recensement (année de référence 2007) montrent que la population communale continue d'augmenter au rythme d'une centaine de personnes par an. C'est le signe que notre commune, son environnement économique, son offre sociale, ses équipements et son cadre de vie sont attractifs. Tant mieux. Les efforts menés depuis de longues années par la municipalité et tous les acteurs de la vie locale portent leurs fruits.

Pour autant, l'année 2010 n'arrive pas sans nuage. Les événements tels que la disparition de l'entreprise Jouanny, la fermeture de l'usine Legrand, celle du tribunal de Rochechouart, symbole du retrait des services publics d'Etat de nos territoires, nous inquiètent. Ils accompagnent l'augmentation du chômage, de la précarité et de la pauvreté.

Dans ce domaine, le champ d'action des collectivités territoriales reste limité, mais nous ne restons pas les bras croisés. Avec la Communauté de communes, nous créons les conditions d'implantation des entreprises. La commune soutient l'activité économique en appuyant les projets de l'Office public de l'habitat, du Centre hospitalier et des employeurs associatifs. Nous travaillons avec l'Association de coordination des actions de solidarité (ACAS) à la création d'un chantier d'insertion et d'un pôle de formation.

Face à une politique nationale défavorable, nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes et sur la volonté de tous ceux, services publics, entreprises, associations, syndicats, citoyens qui œuvrent pour que notre ville conserve son dynamisme.

Pierre Allard, maire

**ZOOM**

Le centre aqua récréatif a passé le cap du demi-million de visiteurs. Ouvert en juillet 2006, il a accueilli son 500 000<sup>e</sup> nageur courant janvier. Il s'agit d'un élève du groupe scolaire Joliot-Curie, Ethan Miaut.

Le chiffre illustre le succès de l'établissement qui attire le public bien au-delà des frontières de la communauté de communes.

Pour la seule saison estivale, du 17 juin au 31 août 2009, ce sont près de 50 000 entrées qui ont été enregistrées.

**Saint Junien**

## Résidence Lasvergnas II

# L'habitat alternatif



Marie-Claude Briend, adjointe au maire, Michel Faurent et Muriel Jonquet, le gardien et l'animatrice de la résidence quelques jours avant l'ouverture.

## Destinée aux personnes âgées ou handicapées, la Résidence "Lasvergnas 2" ouvre ses portes. Elle accueillera aussi la micro crèche à horaires décalés.

C'est fait, la résidence "Lasvergnas II" a ouvert ses portes rue Junien-Rigaud et les premiers locataires peuvent s'installer. Après plus d'un an de travaux, le bâtiment construit par l'Office public de l'habitat prend vie à la grande satisfaction du Centre communal d'action sociale (CCAS) qui est à l'origine du projet. «Voilà longtemps que nous réfléchissions à la possibilité de proposer des logements aux personnes âgées ou handicapées qui ont toujours leur autonomie mais dont l'habitation manque de confort et d'équipements adaptés à leur état ou qui simplement souffrent d'isolement», explique Marie-Claude Briend, adjointe au maire et vice-présidente du CCAS.

De fait, les vingt-six logements (du T2 au T4) sont tous conformes aux normes pour handicapés (ascenseurs, dimensions permettant l'accueil des fauteuils roulants, alarmes dans les salles de bains et les chambres...). Un gardien présent tous les jours 24h sur 24 pourra répondre à leurs

demandes et garantira la tranquillité du bâtiment. «Nous voulons en faire un lieu où chacun pourra à la fois préserver sa vie privée et profiter d'espaces communs de rencontre et de convivialité dans lesquels une animatrice proposera différentes activités».

Au rez-de-chaussée de l'immeuble, une partie commune, gérée et animée par le CCAS, permettra aux résidents de se retrouver pour discuter, partager des moments devant la télévision, lire... Une salle à manger permettra les repas en famille ou entre amis et des animations

### A noter

Les loyers s'échelonnent de 220 à 442 € sans les charges. La prestation gardiennage-animation coûte 280 € par mois. Les locataires peuvent bénéficier des aides de la CAF.

Renseignements au 05 55 43 06 94

culinaires seront possibles dans la cuisine. La présence du gardien et de l'animatrice permet bien entendu de rassurer les résidents qui auront toujours quelqu'un vers qui se tourner en cas de besoin. Ils participeront aussi au maintien du lien social, à la préservation du cadre et de la qualité de vie.

Autre atout essentiel, la résidence est située à deux pas du centre-ville. Les services publics, à commencer par l'hôpital, et les commerces sont facilement accessibles.

«Le concept de la résidence assistée est nouveau. Il reste à l'expérimenter véritablement, mais nous pensons que cela peut être pour les personnes suffisamment autonomes une alternative au placement en établissement spécialisé et à un coût sans commune mesure pour les locataires et leurs familles», insiste Marie-Claude Briend. Non seulement nous participons ainsi à maintenir une excellente qualité de vie des résidents mais nous

participons aussi à la réduction des dépenses sociales».

### Une micro crèche

La résidence "Lasvergnas II" abritera également la micro crèche à horaires décalés dont la mise en service est prévue pour courant mars. Cette nouvelle structure municipale qui dépend du Pôle petite enfance a pour vocation l'accueil des tout-petits dont les parents ont des horaires de travail inhabituels. D'une capacité de 9 places, elle pourra être ouverte (selon les demandes) de 4h45 à 21h15. Les trois repas journaliers seront fournis par le restaurant scolaire. L'accueil des enfants sera assuré par deux auxiliaires de puériculture et trois assistantes d'accueil petite enfance. Les tarifs sont les mêmes que ceux du multi-accueil. Priorité sera donnée aux parents domiciliés à Saint-Junien qui travaillent en horaires décalés.

Renseignements au Pôle petite enfance 05 55 02 67 81.

## ECOLE MATERNELLE

Les parents qui souhaitent scolariser pour la première fois en école maternelle leur enfant né en 2007 (ou premier trimestre 2008) doivent retirer une fiche d'inscription au service Education de la mairie avant le 12 mars 2010. C'est la seule condition pour que l'enfant puisse fréquenter une des écoles maternelles de Saint-Junien (sous réserve de places disponibles pour les enfants nés en 2008).

Le service Education est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h45 à 11h45 (sauf les samedis des vacances scolaires). Renseignements au 05 55 43 06 88. (Fiche d'inscription à télécharger sur [www.saint-junien.fr](http://www.saint-junien.fr))

## COURRIEL

Les adresses courriel de la mairie changent. Désormais, le mot "mairie" situé juste après "@" sera supprimé. Pour joindre le service communication par exemple, il faut taper : [communication@saint-junien.fr](mailto:communication@saint-junien.fr). Les anciennes adresses restent valides jusqu'à fin mars.

## PISCINE

La Communauté de communes Vienne Glane reconduit l'opération Passeport loisirs. Les jeunes de 4 à 17 ans peuvent bénéficier ainsi de sept entrées gratuites au Centre aqua récréatif. Les passeports sont à retirer au Centre aqua récréatif sur présentation d'un justificatif d'identité et de domicile.

## HABITAT

Les dispositifs d'aide à l'amélioration de l'habitat se poursuivent en 2010 dans le Pays Ouest Limousin. Ces aides sont principalement axées sur l'amélioration des logements des propriétaires occupants et des logements locatifs. Renseignements et conseils lors des permanences du PACT Haute-Vienne à Saint-Junien à la Maison de la solidarité départementale, 2 rue Alfred-de-Musset. Elles ont lieu les 4<sup>èmes</sup> jeudis du mois de 10h30 à 12h00.

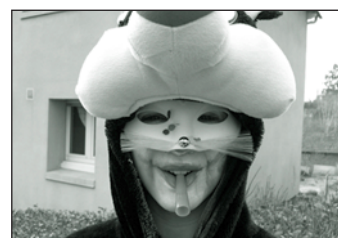
## QUARTIERS

Les horaires d'ouverture de la structure des Animations de quartiers ont changé début janvier. Contrairement à ce qui était indiqué dans le dernier numéro du magazine "Bonjour", les permanences de quartiers ont lieu : à Fayolas le mardi et le jeudi de 17h30 à 19h00 ; à Bellevue, le mercredi de 15h à 18h et le jeudi de 10h à 12h.

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien  
Place Auguste Roche  
87200 Saint-Junien  
Tél : 05 55 43 06 80  
[www.saint-junien.fr](http://www.saint-junien.fr)  
Directrice de publication : Annie Faugeroux  
Rédaction/crédit photo : Mairie  
Impression : Rivet, Limoges  
6000 exemplaires



La troisième étape de Paris-Nice 2010 prendra son départ de Saint-Junien le 10 mars prochain. Rendez-vous dès 10h00 au Champ de foire.



**AU DOS**

Le défilé de carnaval aura lieu le dimanche 7 mars. Il partira du Champ de foire à 15h00 pour rejoindre le pont Notre-Dame vers 17h00.

Le mois de janvier est traditionnellement la période des vœux et notre territoire (la CdC Vienne Glane) a été le théâtre de nombreuses cérémonies et les différents maires ont prononcé à ces occasions autant de discours.

On y aura appris que notre territoire va bien. Les communes et Saint-Junien en particulier et la Communauté de Communes font des investissements importants et ont des projets encore plus importants.

Pour Saint-Junien, le stade et sa piste d'athlétisme à 8 couloirs constituent le projet le plus important (d'un coût global de 7 millions d'euros) avec celui en cours de réalisation de la canalisation d'eau de Limoges. Pour la CdC, le projet de l'école de musique à Saint-Junien atteindra sûrement 2 millions d'euros.

Tout va bien donc et ce qui risque ne pas aller, c'est pour nos maires la faute des autres de l'état notamment qui supprimant la taxe professionnelle mettrait une incertitude dans le financement des projets.

Tout irait donc bien et il n'y aurait aucun problème à part celui qui naît de l'autosatisfaction...

Comment en effet trouver des solutions à des problèmes ou à des difficultés qu'on cache. Pourtant l'acheminement de l'eau de Limoges entraînera sûrement une augmentation significative du prix de l'eau et les finances de la CdC sont sûrement tendues.

Eh bien, les problèmes existent et c'est le citoyen qui en payant les augmentations, les résoudra...

Le réveil risque d'être douloureux pour «le citoyen contribuable local».

Nous le disons, il faut le savoir.

**Alain Auriat**  
**Anne Marie Saraben**  
Elus de la liste  
Saint-Junien Autrement

**Addictologie**  
**Des consultations**  
**cannabis**

Le Centre hospitalier Esquirol, plus particulièrement l'Intersecteur régional de soins en addictologie, propose des "consultations cannabis" à Saint-Junien.

A partir du 11 février, tous les jeudis, de 14h30 à 18h30, au Centre administratif (Bureau 1 et 2), Bruno Aucomte et Eric Lanaud, infirmiers de liaison et prévention en addictologie, proposent aux consommateurs de cannabis (et/ou leurs familles et entourage) des consultations individuelles, anonymes et gratuites. Ils procéderont à l'évaluation des situations, seront en mesure d'informer, conseiller et orienter le public concerné.

Ces consultations spécifiques cannabis s'inscrivent dans le plan gouvernemental (2008/2011) de lutte contre la toxicomanie et dans le cadre du Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance de Saint-Junien. Il s'avère que de 1995 à 2005, la consommation a explosé, surtout chez les adolescents et les jeunes adultes et s'est stabilisée depuis. Ces consultations peuvent concerner d'autres addictions que celle liée au cannabis.

On peut se rendre aux consultations avec ou sans rendez-vous. Renseignements au 0608226244 ou 0555431156.

**Une étape au départ de Saint-Junien le 10 mars**

**Sur la route de Paris-Nice**

Pour la première fois, Saint-Junien sera, le 10 mars prochain, ville étape de Paris-Nice, première grande course cycliste à étapes de l'année. La cité gantière, en partenariat avec la Communauté de communes Vienne-Glane et avec le soutien du Conseil régional, sera le cadre du départ de la troisième étape de l'édition 2010 de l'épreuve.

Alberto Contador, double vainqueur du Tour de France et vainqueur en 2007 de Paris-Nice, Sylvain Chavanel, troisième de Paris-Nice 2009, mais aussi le Belge Philippe Gilbert, le champion olympique espagnol Samuel Sanchez, le Luxembourgeois Franck Schleck, deuxième de l'édition 2009 ou encore les sprinteurs allemands Andre Greipel et Heinrich Haussler sont annoncés dans le peloton qui partira de Saint-Junien. Vingt-deux équipes de huit coureurs participent à la course organisée par ASO (Amaury Sport Organisation).

Arrivés la veille à Limoges, les coureurs s'élanceront pour un périple de 208 km qui les conduira à Aurillac. Dès 10h00, le public pourra voir les coureurs au moment des signatures, sur le podium installé au bas du Champ



A l'heure des signatures sur le podium, l'occasion de voir les coureurs de près. (Paris-Nice 2009 - Crédit : ASO - photo : J.C. Moreau)

de foire. C'est là que Daniel Mangeas, "la voix du Tour", que les Saint-juniens ont eu le plaisir d'entendre en août dernier lors du Tour du Limousin, présentera individuellement chaque coureur. L'occasion donc pour le

public de voir de près tous les champions.

Le départ fictif sera donné à 11h25, square Curie. Le peloton empruntera alors le boulevard Victor-Hugo, l'avenue Sadi-Carnot, l'avenue Victor-Roche, le

pont Notre-Dame avant de rejoindre la route de Saint-Laurent où sera donné le départ réel.

La 68<sup>e</sup> édition de "La Course au Soleil" marquera d'un éclat particulier le début de l'année sportive à Saint-Junien.

**25 ans de poésie**

Le concours de poésie de la ville de Saint-Junien fête son 25<sup>ème</sup> anniversaire. C'est en 1985 en effet que Patrick Ducros, Odette Claverie et Pierre Guy Félix organisaient la première édition de ce concours porté par l'association "Les plumes limousines" avec le soutien de la municipalité et de l'Office de tourisme. En 25 ans, plus de 3 000 personnes ont envoyé quelques 10 000 textes. Il en est arrivé de toute la France mais aussi de nombreux pays tel l'Algérie, la Belgique, le Luxembourg, l'Italie, la Roumanie, les Etats Unis, l'Australie, l'Allemagne...

Le 24<sup>ème</sup> concours dont les résultats ont été proclamés le 18 janvier, n'a pas failli. Le jury composé de Françoise Vedrenne, Christian Boeswillwald, Claude Soulat et Patrick Ducros a dû départager les 96 auteurs des 269 poèmes proposés. Cette année encore, les textes provenaient de toute la France métropolitaine mais aussi de Nouvelle Calédonie ou encore de Suisse et du Luxembourg.

Les lauréats sont : en poésie libre, Mme Fauvet-Merle de Roquefort les Pins (06) ; en poésie classique, Mme Anick Baulard de Behericourt (60) ; en impro-



visation, M Lucien Van Meer de St Nazaire (44).

Le 25<sup>ème</sup> concours sera lancé en mars prochain avec un nouveau règlement. Alors mesdames et

messieurs les artistes, à vos plumes!!!

Tous les renseignements prochains sur le site du concours : <http://auteur.poete.free.fr>.

**Ecole Joliot-Curie a 50 ans**

Le groupe scolaire Joliot-Curie fête son 50<sup>ème</sup> anniversaire cette année. Anciens élèves, parents d'élèves, enseignants organisent dans ce cadre un rassemblement souvenir le 9 octobre 2010.

Les organisateurs recherchent des photos de l'école depuis sa mise en service. Les personnes qui en possèdent peuvent les déposer à l'école Joliot Curie dans une enveloppe avec leur nom, leur adresse et si c'est possible les noms des élèves figurant sur ces photos. Ces dernières seront retournées dans les plus brefs délais.

Pour préparer l'événement, une réunion est prévue le jeudi 25 février 2010 à 20h15 au centre administratif Martial Pascaud. Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées à rejoindre les organisateurs. Un programme détaillé de la manifestation sera bientôt diffusé. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser au 06.79.71.74.12

**Préparez votre costume**



Il est grand temps de penser à son costume. Le défilé de carnaval aura lieu dimanche 7 mars. Tout le monde est invité à se retrouver au Champ de foire dès 14h30 pour que le cortège puisse partir vers 15h00.

L'animation sera assurée par la Banda de Saint-Junien, la Compagnie Quitombo (percussions), le groupe des Chamalots (musique festive et déguisements), les Echassiers ados de l'école du cirque et diverses associations de la ville. A Saint-Junien où l'on souhaite que chacun soit plus acteur que spectateur, le défilé est bien entendu ouvert à

tous, petits et grands, déguisés ou non. Les animateurs de la mairie distribueront confettis et bonbons aux participants.

Le défilé empruntera le circuit suivant : Champ de foire, rue Lucien-Dumas, place Auguste-Roche, rue J-Jacques Rousseau, boulevard de la République, avenue d'Estienne d'Orves, cité Rochebrune, avenue Martial-Tiphonnet, rue Edouard-Vaillant, av. Paul Vaillant-Couturier, place Charles Michel, quais des Mégisseries.

Comme il est de tradition, le roi carnaval sera brûlé au pont Notre-Dame vers 17h00.

Vous vous posez une question sur l'avancement d'un projet, vous avez une proposition d'aménagement à réaliser : n'hésitez pas, écrivez à P'tit Bonjour à la Mairie de Saint-Junien !

**Est-il vrai qu'il y a une modification des tarifs des passeports biométrique ?**

**LPB :** Oui, en effet, depuis le 1er janvier 2010 les demandes de passeport présentées avec photos papier doivent être accompagnées d'un timbre fiscal de 86€ pour le demandeur majeur (au lieu de 88€), de 42€ pour le demandeur mineur de 15 ans et plus (au lieu de 44€), de 17 € pour le demandeur mineur de moins de 15 ans (au lieu de 19€).

**Pourquoi les travaux de la médiathèque prennent-ils du retard ?**

**LPB :** Le chantier est découpé en 12 lots. Lors de l'appel d'offres, deux de ces lots sont restés sans réponse de la part des entreprises et plusieurs autres lots n'ont donné lieu qu'à une seule réponse ce qui ne correspondait donc pas à une mise en concurrence. La procédure de consultation est donc relancée et les travaux pourront démarrer au mieux en mai.

**La Glane charrie de gros tas de mousse. D'où proviennent-ils et est-ce dangereux pour l'environnement ?**

**LPB :** Lorsque le ruissellement est fort sur le bassin versant de la Glane, lors d'un important épisode pluvieux, les matières organiques (feuilles et autres végétaux...) s'accumulent dans la rivière. C'est leur décomposition qui provoque les mousses. Sans être anodin, le phénomène est sans risque pour la faune et la flore.

**ESSENTIEL VILLE**

**Agenda**

**Jusqu'au 16 février :** Exposition de peinture de Maryanik Dumortier-Landru, à la Halle aux grains, organisée par les Amitiés de Saint-Junien.

**12 février :** Loto du Lions club, 20h30, Salle des fêtes.

**14 février :** Thé dansant du Club de l'amitié du 3<sup>ème</sup> âge, 14h30, Salle des fêtes.

**14 février :** Repas de Carnaval, 12h à la Fabrique.

**14 février :** Tournoi interclubs de badminton, aux gymnases Pierre-Dupuy et Paul-Eluard.

**du 15 au 21 février :** exposition sur la porcelaine, à la Maison des Consuls, organisée par l'Office de tourisme.

**23 février :** Théâtre, «Montaigne» par La Comédie de Béthune CDN, 20h30, à La Mégisserie.

**26 février :** Loto de l'école primaire Chantemerle, 20h30, Salle des fêtes.

**27 février :** Tournoi d'escrime, au gymnase des Charmilles.

**28 février :** Kermesse de la paroisse St-Amand, toute la journée, Salle des congrès.

**6 mars :** Conférence, «Le Chocolat» par Madame Paulat-Légrand, Ambassadeur, salle des fêtes de la Fabrique.

**7 mars :** Carnaval, l'après-midi en ville.

**10 mars :** Départ de la troisième étape de la course cycliste Paris-Nice 2010, à partir de 10h00 au Champ de foire.

**12 mars :** Loto des Vieux paniers, à 20h30 à la Salle des fêtes.